

---

BUENOS AIRES – Réunion conjointe des registres avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Mardi 23 juin 2015 – 14h15 à 15h15

ICANN – Buenos Aires, Argentine

KEITH DRAZEK:

On est toujours heureux de commencer quelque chose de nouveau. Sur l'écran, vous avez vu que nous avons soumis trois éléments à la discussion, trois sujets. Lorsqu'on nous a demandé de proposer des idées il y a à peu près six semaines, voilà donc les sujets brûlants qui étaient d'actualité à l'époque et qui, je pense, sont encore pertinents.

Si le conseil d'administration veut introduire d'autres thèmes de discussion, nous sommes tout à fait d'accord.

La première chose sur notre ordre du jour, il s'agit des questions opérationnelles. Les clients, les consommateurs de nos services, les parties qui sont sous contrat avec les opérateurs de registre. Je pense que les bureaux d'enregistrement partagent certaines de nos inquiétudes, donc c'est autre chose dont nous voulons discuter.

On va parler du budget, bien sûr. Il faut nous assurer que les divisions de l'ICANN avec lesquelles nous avons des contacts, sur lesquelles nous comptons tous les jours ont assez de ressources pour accomplir leur mission.

La troisième chose, c'est un peu un fichier qui comprenait la transition de l'IANA et la responsabilité de l'ICANN.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Je sais que vous avez eu beaucoup de conversations là-dessus aujourd'hui. Nous savons que la transition IANA et la responsabilité de l'ICANN sont des travaux en cours et les attentes, les espoirs que les propositions du CCWG seront approuvées cette semaine et que la responsabilité CCWG continuera à accomplir beaucoup de travail dans les réunions à venir.

Nous pensons que s'il y a quelque chose dont vous voulez parler avec nous sur la transition IANA et la responsabilité ICANN, vous le pouvez mais ce n'est pas un sujet qui nous touche, donc on peut très bien éviter de parler de ce sujet.

Nous allons faire une chose pour savoir s'il y a des commentaires ou des questions.

Je vais commencer avec le premier point et demander à mes collègues de participer, de nous donner des exemples plus précis. Nous aimerions que cela prenne la forme d'un dialogue. Nous aimerions vraiment qu'il y ait communication, une conversation.

Les opérateurs de registre, surtout ceux des nouveaux gTLDs qui sont le gros du groupe des opérateurs de registre ont donc des questions opérationnelles, de performance. Celle qui nous a inquiétés le plus, c'est la question de violation des données. Il y a d'autres exemples qui peuvent être cités.

Notre inquiétude à ce sujet, c'est qu'en tant que client du GDD et de l'ICANN, nous comptons sur les services que vous nous fournissez.

---

Nous avons donc besoin de pouvoir prévoir et de pouvoir compter sur ces services.

Ce n'est pas seulement une question opérationnelle, il s'agit de communication et de comment les problèmes sont résolus quand il y en a. Nous savons tous que tout peut arriver, il y a toujours des problèmes même quand on fait des efforts, donc c'est une question de collaboration, de communication quand il y a des problèmes.

Bien sûr, nous aimerions travailler avec l'ICANN et le GDD et dans les divisions variées, en collaborant et ainsi en essayant de prévenir les problèmes en amont. On sait très bien que c'est difficile. En fait, ce dont nous voulons parler aujourd'hui, c'est de cet aspect de communication.

Je vais peut-être m'arrêter pour voir si quelqu'un veut parler au niveau du personnel ICANN ou des opérateurs de registre.

STEVE CROCKER :

J'ai des opinions assez fortes là-dessus et Ram, d'ailleurs, connaît un peu mieux la question. Ram ? Nous voulons voir quelles sont les réactions en cas de violation de données.

RAM MOHAN :

Mike et moi travaillons là-dessus. Quand il s'agit des violations de données, nous avons rencontré des problèmes connus. Il y a deux ou trois choses dont je voulais parler.

---

En premier, l'ICANN, l'organisation en elle-même et le personnel ont pris une position très claire lorsque cela arrive et nous nous occupons de cela très rapidement, aussi vite que possible. Nous avons adopté des principes de base, aussi ce genre de problèmes passe par le comité de risques. Pas seulement les problèmes individuels parce que ces choses arrivent souvent. Il y a surtout des questions quant à savoir si ces problèmes sont systémiques, systématiques en ligne.

On regarde quel genre d'architecture de sécurité est en place, quel genre de processus existent déjà à l'ICANN. La réalité c'est qu'au cours des années passées, l'ICANN a mis en place beaucoup de plateformes, de services.

Ça a été amené d'ailleurs par le comité de risques et par les membres du conseil, il y a maintenant un plan mis en place mais sans être encore exécutoire pour travailler sur la consolidation et qu'il y ait une partie tierce qui puisse faire une révision sur les aspects multiples des opérations de sécurité en commençant par la base, des tests de pénétration, ce genre de choses.

En plus, on va voir quel genre de processus sont déjà en place afin de pouvoir créer les produits de l'ICANN et les déployer, pour nous assurer du côté des employés qu'ils sont bien en place.

On s'est rendu compte par le passé que le personnel n'avait pas l'expertise nécessaire, l'expertise pertinente pour gérer ce genre de problèmes. Le personnel a donc mis en place un plan pour augmenter le nombre de personnes et aussi augmenter les capacités de chacun. Il nous faut des gens qui ont une expérience plus importante.

---

En fait, pour résumer, on s'est focalisé sur les processus, sur les gens, les produits, les services qui sont déployés, ainsi que sur l'architecture de sécurité en place.

Je pense que ça c'est à niveau. De façon spécifique, quand il s'agit de la violation dont vous parlez et d'autres questions de ce genre, le conseil veut s'assurer qu'une attention adéquate est placée sur ces problèmes et que la communication est là, que les informations sont fournies aussi rapidement que possible. Il y a un détail là que nous devons équilibrer, et nous au niveau des opérateurs de registre, nous comprenons qu'il y a un équilibre entre ce dont on discute ou pas, quand il s'agit de donner les informations sur les violations de données ou sur la vulnérabilité, sur ce qui a été fait pour tel ou tel problème pour s'assurer qu'une telle violation n'aura plus lieu.

Souvent, nous voyons qu'il n'y a pas assez d'informations sur un sujet donné et souvent il s'agit d'une attitude opérationnelle plus qu'autre chose.

KEITH DRAZEK : Merci beaucoup, Ram.

STEVE CROCKER : C'est Keith qui est en charge.

KEITH DRAZEK : Oui je vais prendre la liste d'attente, oui. Merci, Ram.

---

Une des questions qui avaient été posées lors d'autres discussions, c'est de savoir si on pouvait s'assurer que le conseil est informé, est au courant et gère ce genre de situations. Quand on parle du comité de risques et ce qu'ils font, on voit que c'est très encourageant et que ça aide énormément.

J'ai oublié, je suis désolé, mais je devais aussi vous dire que nous avons eu une conversation il y a à peu près deux semaines, et Ashwin et Akram nous ont parlé de ce problème très spécifique et j'ai trouvé que cette conversation était très instructive et très encourageante. Donc je voulais vous dire que nous avons eu d'autres conversations là-dessus. Moi, après cette conversation, je me suis senti beaucoup plus à l'aise qu'avant d'ailleurs.

Je vais m'arrêter là, je veux voir si mes collègues ont quelque chose à dire.

Jordyn, tu veux poser une question ?

PAUL DIAZ :

Merci, Keith.

Je voudrais me concentrer sur l'aspect communication. Keith nous a dit qu'on appréciait beaucoup les efforts du GDD, surtout l'année dernière, qu'ils sont plus communicatifs. Nous avons des conversations deux fois par semaine et ainsi nous avons des conversations spéciales avec Keith, Bruce et Ashwin. Il y a un bon niveau de communication qui existe, nous espérons que cela va continuer à s'améliorer.

---

Je voudrais parler de quelque chose dont on a parlé ce matin. Le conseil le sait : quand on parle des solutions possibles à ces problèmes à ces problèmes opérationnels qui ont eu lieu, on sent que certaines solutions sont élaborées par l'ICANN et pour l'ICANN. Il s'agit dans ce cas-là de résoudre un problème de l'ICANN.

Si ce problème est lié aux GDD, on sait qu'il y a des efforts mis en place pour essayer de renforcer le portail GDD, mais en fait on s'est rendu compte que nous étions les consommateurs premiers et les plus gros clients de ce portail. Donc il devrait y avoir plus de communication, on devrait avoir plus de collaboration vers le client.

Nous sommes déjà sous contrat, nous pourrions signer un accord de confidentialité, mais il y a beaucoup d'expertise, de connaissances techniques, de connaissances opérationnelles avec le même logiciel que vous utilisez déjà, pourquoi ne pas en profiter, travailler avec la communauté ? Dans ce cas-là, pour toutes les parties sous contrat, pour faire les choses correctement. Parce que si on attend qu'une solution soit présentée par le personnel, on aura déjà perdu trop de temps.

Il pourrait y avoir d'autres petits problèmes identifiés qui peuvent devenir de gros problèmes. Ce que je voudrais, c'est que le conseil comprenne que la communication est bonne, mais on espère une pression, un intérêt continu de la part du conseil d'administration vis-à-vis de la communication avec les consommateurs, notamment à travers le portail GDD.

---

KEITH DRAZEK :                      Merci, Paul. J'espère qu'on pourra s'assurer de cet intérêt continu entre le groupe et les membres du conseil d'administration.

ERIKA MANN :                      J'entends qu'il y a une frustration. Je comprends que la façon dont les chaînes de communication n'est pas suffisante, que vous vous attendiez à une manière différente de communiquer. Quand on regarde l'avenir, quelles sont vos trois recommandations ? Ou deux ou une seule ?

AKRAM ATALLAH :                      Je voudrais juste répondre à Paul.

Comme vous l'avez dit, nous avons rencontré le groupe ce matin et il y a un groupe sur le portail qui a été formé par l'équipe des opérateurs de registre. Cela fait longtemps qu'ils travaillent, on a eu finalement les informations pour discuter du portail. La carte routière du portail a connu des délais, parce qu'on a eu quelques problèmes. Nous allons donc continuer à travailler à son élaboration pour régler les problèmes que nous avons eu dans le passé.

Je voudrais m'assurer tout d'abord que cette frustration que vous ressentez, ce n'est pas que nous ne voulons pas participer à la question du portail, mais c'est parce que la date a été repoussée à cause de ces problèmes, une fois sécurisé, nous pourrions procéder aux changements.



---

KEITH DRAZEK :

Erika, on pourrait certainement trouver des tas de recommandations, mais à un haut niveau puisque l'organisation ICANN évalue le problème, disons qu'on a un problème opérationnel et qu'il faut réagir, je voudrais recommander que le consommateur direct du service impacté soit pris en considération en haut de la liste, peut-être par des relations publiques générales. Ce client direct, ceux qui sont impactés, surtout si c'est un opérateur de registre parce qu'il y a un effet de ricochet.

Si ça impacte l'opérateur de registre, cela va avoir un impact sur le bureau d'enregistrement puis sur le titulaire du nom de domaine. Je recommande que lorsque l'organisation réagit, il faut qu'elle se rappelle que le client est en première ligne et doit être pris en compte ainsi.

Ça se passe peut-être déjà comme ça, mais à un haut niveau, mais sur le principe c'est ce qu'on aimerait voir.

Peut-être que je vais demander à Jordyn s'il a une autre opinion là-dessus.

JORDYN BUCHANAN :

Jordyn Buchanan, de Google.

Je n'ai pas de réponse concrète, spécifique pour vous, mais je pense que si vous vouliez revenir en arrière un petit peu, vous verriez qu'il y a des tas d'endroits où si quelqu'un vient se plaindre de quelque chose, voilà, le portail, on devrait régler tel ou tel problème, on devrait faire

---

comme si, comme ça, les factures, j'espère que vous ne voyez pas ça comme une mauvaise utilisation de votre temps.

Ce qu'on devrait faire, c'est prendre du recul et se demander pourquoi ça se passe comme ça, pourquoi il y a de la frustration et toutes ces réactions. « Ce n'est pas juste. Nous avons des SLAs, pourquoi vous n'avez pas de SLAs ? »

Peut-être qu'on pourrait avoir une définition de l'excellence opérationnelle différente. On en parle souvent de l'excellence opérationnelle. Je crois souvent qu'on obtient ce qu'on mesure. On voit la coopération qu'on a du personnel, c'est de l'excellence opérationnelle.

Il faut faire face à tous les opérateurs de registre, à tous les niveaux. Ça fait partie de l'excellence opérationnelle, il faut voir quelle est la qualité livrée, est-ce que le client est content ? Est-ce facile à utiliser ?

Ce n'est pas vraiment facile à gérer ou à juger avec les paramètres que l'on a. Peut-être faut-il faire plus de sondages au niveau du consommateur. Tout cela est très important et doit faire partie des objectifs du GDD pour voir comment leur réussite est mesurée, pour voir si leurs clients sont contents, si c'est facile à utiliser.

On veut vous payer, mais la personne qui s'occupe de la facturation, par exemple pour nous de notre côté, doit passer à travers six problèmes pour arriver donc on a du mal à vous payer. Ça devrait être la chose la plus facile du monde, je voudrais vous donner de l'argent. Mais vous rendez les choses difficiles pour nous.

---

Donc pour ce genre de choses, on devrait être dans un mode permettant de mesurer la qualité.

STEVE CROCKER :

Je voudrais partager quelques-unes de mes idées. Il y a trois choses. On a essayé de contrôler le système, on a aussi essayé de trouver quels étaient les dégâts et avons enquêté et le troisième point je le garde pour la fin parce que je veux me concentrer là-dessus, c'est la communication.

Nous avons eu des conversations sur la séquence des choses. Si je me rappelle bien, il fallait qu'on fasse attention à ne pas prendre de retard sur la communication, ne pas perdre de temps. Il y avait des alternatives et si je me souviens bien, j'ai été très sérieux et j'ai dit qu'il fallait résoudre les problèmes que l'on avait déjà.

Pourquoi sommes-nous dans cette position ? Quelle est la source de cette situation ? D'où vient le problème, quelle en est la racine ? Comment allons-nous pouvoir changer les processus internes ? Que devons-nous faire ? Quels gens devons-nous utiliser ? Etc.

Mais quand il s'agit d'agir immédiatement, tout le monde le sait, tous les gens qui travaillent au niveau des opérations savent très bien qu'il faut faire face à toutes les choses dont il faut s'occuper tout de suite, on doit faire trois choses d'un coup parfois. Mais c'est pour ça qu'on est payé, donc il faut le faire.

Mais la communication, c'est un élément de première classe, quelque chose qui devrait être en haut.

KEITH DRAZEK :

Oui, je me souviens. Il y avait déjà des frustrations. Par exemple, plus d'informations, exactes ou pas, disponibles à travers les blogs ou via les médias, où les opérateurs de registre attendaient toujours une explication. Il y avait une déclaration qui était faite, qui était déjà publique, et nous nous n'avions même pas l'Information dont nous on avait besoin. C'est juste une anecdote d'ailleurs, un exemple que je voulais citer qui illustre bien le problème.

C'est important de noter que lorsqu'on parle de communication, il y a deux parties. L'une où l'on collabore et l'on communique bien dès le départ pour éviter des problèmes, pour nous assurer que l'on travaille ensemble, minimiser les problèmes, et si quelque chose doit se passer, assurons-nous de bien communiquer et avec précision. Ce sont les deux messages qui sont reliés.

FADI CHEHADE :

Merci, Keith. Tout d'abord, merci pour votre commentaire et vos réactions, mais s'il-vous-plaît, pas d'excuses, cessez les excuses.

Donnez-moi une liste. Vous m'avez donné l'année dernière une excellente liste, avec combien de points sur cette liste ? 46.

Combien de ces points sont encore ouverts ? 3.

On est en train de finaliser cette liste, donc c'est une bonne chose. Mais quand on se réunit comme ça et dire « voilà, les qualités ne sont pas là ».

---

Passons aux chiffres, aux faits. Une liste et on va la traiter, mais cette équipe est engagée pour vous servir de la bonne manière, ça, ça ne fait aucun doute. On fait tout notre possible.

Vous nous donnez une liste de choses, souvenez-vous à quel point j'ai apprécié cette liste parce que c'est différent de faire simplement des excuses et de dire « voilà, on fait des déclarations générales sur le fait qu'on n'est pas content de la situation ».

Là, vous m'avez beaucoup aidé avec cette liste, donc procédons de la même manière. Si vous avez de nouveaux points à soulever, donnez-moi une liste.

Mais du point de vue opérationnel, ça ne sert à rien de dire des platitudes qui ne font pas avancer. Si vous voulez qu'on règle les problèmes, transmettez-les moi et on va les régler.

En ce qui concerne la communication, là encore, beaucoup de commentaires généraux sur le fait qu'il n'y a pas suffisamment de communication et qu'elle n'est pas bonne.

Toute cette question de la violation des données, c'est une question très complexe qui avait des implications juridiques très complexes.

Donc, il nous a fallu passer par un processus bien précis. Certains des membres de cette équipe ont dû passer des nuits entières à préparer des lettres de communication adressées à la communauté, donc il fallait bien définir où se trouvait la violation, qu'est-ce qui avait été violé et par qui.

---

Je vais demander à Christine, en deux minutes, de passer en revue les étapes qui ont été suivies pour communiquer cela. Et pour revenir à la précision, j'aimerais que vous soyez plus précis sur ce que nous aurions pu mieux faire.

CHRISTINE WILLETT:

Pour revenir au dernier incident, le plus récent qui a commencé le 27 février, en 2015. En deux heures, nous avons été informés du problème, l'équipe a confirmé que le système avait effectivement enregistré une vulnérabilité et qu'il était hors ligne.

Donc nous avons communiqué cela sur le portail en affichant un message de système non disponible et mardi matin, le système était rétabli et les communications étaient envoyées à toutes les parties contractantes en disant que le système avait été rétabli.

Nous avons fourni des mises à jour toutes les semaines, à mesure que nous enquêtons sur cette question, sur ce problème et les parties se sont engagées à nous aider dans cet effort.

Fin mars, nous nous sommes engagés à ce que d'ici le 27 avril, nous communiquions aux parties affectées le résultat de notre enquête et nous avons fourni toutes ces informations et avons dit que d'ici le 27 mai, les informations complètes seraient révélées et publiées.

Nous avons respecté chacune de ces dates butoirs.

KEITH DRAZEK :

Merci, Christine.

---

Ashwin ?

ASHWIN RANGAN :

J'aimerais également saisir cette occasion pour souligner le niveau d'effort impliqué ici. Nous avons reçu plus d'un milliard d'enregistrements et on a dû faire un filtre pour identifier les problèmes spécifiques qui avaient été rencontrés.

Ensuite, il a fallu vérifier comment ce problème s'était posé, était-ce par hasard ou bien quelque chose l'avait-il déclenché. Des fenêtres ou des portes qui auraient été ouvertes et qu'il faudrait fermer.

On était en train de vous informer des étapes que nous étions en train de suivre, mais on ne pouvait pas réduire davantage les délais que nous avions fixés.

La seule alternative que l'on avait, c'était d'étendre les journées de travail, et c'est ce qu'on a fait, c'est ce que toute l'équipe a fait.

Beaucoup de weekends, quand je regarde en arrière, n'ont pas été des weekends, c'était des jours de la semaine. Et les nuits n'ont pas été des nuits, c'était des jours, en raison de tout ce volume de travail.

Et je voulais m'assurer que vous compreniez bien la dimension de l'effort qui a été fourni.

KEITH DRAZEK :

Merci, Ashwin. Ram, puis Jordyn.

RAM MOHAN :

Merci. Je crois que cet incident est un bon exemple du besoin d'un protocole. Un protocole qui doit être créé.

On est en train d'apprendre à faire ça, et je peux dire que si j'étais opérateur de registre - d'ailleurs je le suis entre parenthèses - mais si j'avais cette casquette d'opérateur de registre et que je vous écoutais, ce que je dirais probablement c'est « bien, nous comprenons tous ces efforts, mais ce dont nous avons besoin, c'est un certain protocole qui nous permette de comprendre et d'avoir une certaine visibilité par rapport à ce que vous faites et par rapport à l'impact potentiel que cela pourrait avoir sur les opérateurs de registre », d'accord ?

Je ne veux pas passer trop de temps de ce cas particulier, mais nous en tant que communauté opérationnelle, on va avoir bien d'autres cas de ce genre. Ça, c'est un peu la nature même des choses.

Donc, ce que j'aimerais suggérer, c'est qu'entre les opérateurs de registre et le personnel, ce qu'on devrait faire c'est nous asseoir ensemble et voir ce qu'est un protocole, ce qui peut être partagé, ce que vous aimeriez partager et travailler là-dessus, parce que c'est la meilleure manière d'avancer.

Nous avons toute une série de mécanismes, mais ça c'est un événement extraordinaire et c'est là-dessus qu'il faudrait concentrer notre énergie.

KEITH DRAZEK :

Merci. Jordyn ?



---

JORDYN BUCHANAN : Oui, pour dire que je suis d'accord avec Ram. Effectivement, en tant que communauté opérationnelle, il faut s'assurer que nous avons un retour d'informations continu et permanent,

Il faut également essayer de prioriser les choses importantes, ce qui nous tient à cœur et autres.

Mais il est bon, de toute façon, de créer un cadre permettant d'encourager le succès mutuel des uns et des autres.

Autre chose, par rapport à la communication où ça a un peu péché de ce côté-là. Il y a la question du TMDB récemment et ce qui s'est passé, a-t-on posé la question, pouvez-vous nous en dire un peu plus, et la réponse c'est « oui, on va revenir vers vous un peu plus tard ». La réponse, c'était « vous savez, il y a plusieurs bloggers qui ont eu une réponse bien avant les opérateurs de registre ».

C'est un peu le genre de cas où on ne veut pas avoir différents niveaux de communication avec votre client par rapport à ce qui est dit dans la presse.

AKRAM ATALLAH : Si vous le permettez, je ne connais pas les tenants et les aboutissants de cet incident, je voudrais plus d'informations d'ailleurs, mais au delà de ça, il est important de noter sur la question de la communication, que la communication qui a eu lieu à ce niveau a été une communication publique. Il y a également une communication privée

---

avec les parties spécifiques affectées. Ces parties ont fait que cette information confidentielle, ils voulaient la rendre publique, or on ne peut pas empêcher que les gens fassent ça.

On ne veut pas que certaines parties reçoivent plus d'informations que d'autres, mais ensuite si des parties spécifiques sont affectées, on leur donne ces informations, puis elles en font ce qu'elles veulent.

Peut-être que certaines choses relèvent de notre compétence, mais pas tout.

KEITH DRAZEK :

Merci, Akram.

Etant donné l'heure, il faudrait, je pense, passer au point suivant. Peut-être un dernier commentaire. Je pense que le message que nous voulons transmettre, c'est « travaillons davantage en coopération les uns avec autres ». Sur cette coopération, cette communication, il faut essayer, dans la mesure du possible, de limiter le problème.

Par exemple, le portail dont il a été question un instant. Travailler davantage avec les GDD dans ce processus et mieux communiquer. Ça, c'est positif, ça le serait en tout cas.

Et j'aimerais vous dire que Fadi a tout à fait raison, depuis l'année dernière, la lettre qui a été envoyée a été tout à fait et dument prise en compte. Depuis l'année dernière, nous avons toute une série de questions et de préoccupations, de problèmes qui ont été traités de manière très constructive. Il y a encore, et c'est bien normal, plusieurs

---

questions en suspens, mais le personnel a été très réactif à nos demandes.

Il ne s'agit pas ici d'être critique, il y a plein de bonnes choses qui ont lieu, et nous espérons que ça va continuer. En tout cas, nous nous allons faire notre possible pour qu'il en soit ainsi.

Bien, point suivant de notre ordre du jour : le budget. C'est lié à la question dont on vient de parler. Pour les parties qui contribuent de manière significative aux recettes de l'ICANN, au nom des bureaux d'enregistrement, des titulaires de noms de domaine, il faut s'assurer qu'il y a un financement adéquat.

Je pense que Paul et Chuck ont plus spécifiquement fait référence aux progrès significatifs que nous avons observés dans les rapports financiers et la planification budgétaire.

Mais nous voulons nous assurer que les services desquels nous dépendons sont adéquatement financés. Non pas simplement pour l'actualité mais pour l'avenir du système. Pour le personnel, pour l'infrastructure, pour les dépenses de capital, tout ce qui permet à l'organisation de fournir des services de manière adéquate.

CHUCK GOMES :

Merci, Keith. Terme clef que je viens d'entendre, celui de coopération et j'aimerais commencer par dire qu'il y a une excellente coopération en ce qui concerne le budget.

---

Ça fait plusieurs années, mais c'est réellement cette année avec ce cycle budgétaire que pour la première fois le projet de budget a été publié suffisamment à l'avance pour que la communauté soumette des commentaires et que ces commentaires soient pris suffisamment en compte pour que les ajustements soient apportés au budget avant sa soumission au conseil d'administration. Donc chapeau à Xavier, à toute son équipe et en fait, à toute l'organisation parce que je sais que vous avez tous agi là-dessus.

Donc la coopération et la collaboration fonctionnent dans ce domaine.

Ici, le troisième sous-point sur les prévisions, ça fonctionne également à ce niveau- là. Il y a eu une réunion à Singapour de quatre heures, un soir, où les prévisions liminaires ont été révisées par un groupe de l'équipe financière et par les membres de la communauté, pas seulement les opérateurs de registre et la GNSO.

Nous avons coupé certaines choses qui nous semblaient probablement trop agressives, nous les avons adaptées. Donc on a travaillé ensemble.

Par conséquent, je pense que la coopération est en train de fonctionner et le fait de continuer à travailler de cette façon, ça va nous faire avancer.

Je crois que Paul souhaite intervenir.

---

PAUL DIAZ :

Effectivement, je suis tout à fait d'accord, et là encore, félicitations à l'équipe financière.

Par rapport à cette violation des données, on en a beaucoup parlé mais passons au problème d'origine. Que s'est-il passé ? On est certainement passé à côté du problème d'origine.

Est-ce que les ressources adéquates avaient été fournies ? Est-ce que ces ressources appropriées sont fournies maintenant ?

Je continue de penser qu'il y a un rôle actif que les membres des parties contractantes peuvent jouer dans le fait de vous aider à éviter ce genre de problèmes.

Le conseil d'administration va être appelé à approuver le budget 2016 et donc nous aurons des ressources disponibles pour faire ce genre de choses et pour un effort de prévision, pour avancer.

L'équipe de financement a fait un excellent travail, mais il faut continuer à travailler sur un véritable processus de budget. On a entendu parler des efforts de mesure, de mesures de référence.

Tout ça c'est très bien, mais il faut continuer à travailler avec la communauté, comme Chuck vient de le dire, on l'a fait à Singapour, avec la communauté, et j'espère que ça va continuer parce qu'on ne peut pas envisager toutes les contingences, mais certains des problèmes qu'on a rencontrés auraient pu être résolus avec la coopération de la communauté et des utilisateurs finaux.

---

KEITH DRAZEK :                   Merci beaucoup. Steve.

STEVE CROCKER:       Merci pour vos paroles très positives dans l'amélioration du processus budgétaire.

Fadi, Xavier et son équipe ont travaillé très dur pour faire en sorte de respecter les délais, pour que les délais soient meilleurs ainsi que la communication.

Mais je voulais parler aussi d'un autre problème et vous demander votre opinion sur une discussion qui a eu lieu d'abord au comité sur les finances sur la manière de gérer le fonds de réserve.

Donc, nous avons un fonds de réserve, mais nous n'avons pas encore fixé d'objectif formel pour ce fonds de réserve, et nous en sommes encore au stade où nous essayons de structurer tout cela.

L'un des éléments de cette discussion est le suivant : supposons que l'objectif que l'on fixe, c'est-à-dire supposons qu'on a assez d'argent pour y parvenir, supposons que cet objectif est un montant élevé. Pourquoi serait-il là ? Pour s'assurer que les services garantis à tous sont effectivement fournis.

Donc, je veux d'ores et déjà dire qu'on pourrait être pris dans un dialogue où l'on essaie de faire ce que justement vous venez de suggérer, mais être critiqué parce qu'on retient cet argent plutôt que de le dépenser à d'autres effets.

---

J'aimerais faire la distinction. En fin de compte, on va faire ce que nous demande la communauté, mais nous voulons présenter les problèmes qui pourraient être soulevés et il faut s'assurer qu'on pense à la même chose - on pense à la stabilité, au long terme, etc. - et que tout cela soit visible pour tout le monde.

KEITH DRAZEK : Merci, Steve. Chuck.

CHUCK GOMES : Merci, Steve. Nous avons un très bon exemple de cela, c'est le fonds de réserve. Le plan, c'est que nous avons beaucoup d'imprévus, il y a deux grands chapitres, la transition du rôle IANA et la responsabilité, et face à cela, il n'est pas possible de prévoir exactement les coûts totaux, donc nous avons un fonds de réserve alloué à cela.

Xavier et son équipe ont été très clairs aux réunions sur le budget en disant que ces fonds font partie des recettes opérationnelles prévues donc il faut disposer de mesures concernant l'utilisation du fonds de réserve. D'ailleurs, son utilisation ne sera pas la même année après année.

Mais après cette année, d'ici quelques mois, on aura la possibilité de montrer à quel point ce fonds de réserve est important et il ne s'agit pas de faire en sorte que ce fonds de réserve soit suffisamment grand pour la communauté, mais il faut l'avoir en cas de changement significatif en termes de recettes.

---

Donc, excellente question, Steve, et je crois qu'au cours de la prochaine année, nous aurons davantage de données pour vous faire comprendre ainsi qu'à la communauté l'importance de ce fonds de réserve.

KEITH DRAZEK : Merci, Chuck. Cherine.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup, merci de vos paroles encourageantes par rapport au budget.

L'une des améliorations que l'On va faire, je l'espère l'année prochaine parce qu'il faut continuer à s'améliorer, c'est ventiler le budget par fonction.

A partir de l'année prochaine, je l'espère, nous allons pouvoir commencer par des fonctions critiques de sorte que la communauté ait une visibilité très claire de ce que sont ces fonctions critiques.

CHUCK GOMES : Excusez-moi de prendre autant la parole, mais là encore, c'est un exemple de collaboration. Les commentaires ont suggéré que nous avons besoin d'une analyse des fonctions du budget. Autre exemple patent du fait que la collaboration fonctionne très bien, si on regarde l'analyse coûts-bénéfices.



---

Autre exemple, dans leurs commentaires, les opérateurs de registre ont suggéré, et nous l'avons fait dans le passé d'ailleurs, à l'instar d'autres, qu'il faut qu'il y ait davantage de cela. Il faut que je précise les choses, parce que je ne sais pas ce qui se passe en interne à l'ICANN en termes d'analyse coûts-bénéfices. Je sais que Xavier en a parlé, je sais que c'est en cours, mais nous n'avons pas de visibilité là-dessus donc on ne peut pas s'exprimer. Mais par rapport à nos commentaires, en réponses à nos commentaires et à ceux de tous, l'équipe financière a répondu à chacun des commentaires par des faits. Bien entendu, ça va prendre du temps, mais en tout cas, Xavier est venu nous parler, à nous, les opérateurs de registre, lorsque nous avons soumis ces commentaires et nous allons travailler ensemble de manière coopérative afin de commencer à travailler sur ce que cela signifie du point de vue de la communauté et comment continuer à coopérer dans ce domaine.

KEITH DRAZEK :

Merci beaucoup Chuck et tout le monde pour cette discussion.

Nous n'avons que six minutes, on aura un peu de souplesse, mais il faut commencer à résumer un peu cette réunion.

On a un dernier point sur la responsabilité de l'ICANN et sur la transition IANA.

Etant donné qu'il s'agit d'un nouveau format, je veux laisser l'opportunité aux autres personnes dans la salle s'ils souhaitent soulever un autre point qui ne figure pas \_a notre ordre du jour, les

---

inviter à partager. Ce n'est pas un petit groupe select de personnes qui parlent et qui discutent entre elles.

Nous avons encore six minutes pour parler des questions qui nous intéressent.

Monsieur Nevett.

JON NEVETT :

Merci, Keith. Je sais que vous avez parlé de suggestions pour cette violation des données.

Ça se produit de plus en plus et c'est très dommageable pour tout le monde, donc j'apprécie les efforts de l'équipe d'Akram, leurs réponses et les communications régulières.

Ce qu'on veut savoir tout de suite, c'est qui a vu ces données, et on ne sait pas cela pendant des semaines, on est un peu dans le flou et on a besoin de cette information.

Deuxièmement, tout comme Ram et Fadi l'ont dit, il y aura certainement des incidents à l'avenir, donc il faut être extrêmement prudent par rapport aux données dont nous disposons. Donc, si vous demandez des données, assurez-vous que vous maintenez ces données, que vous les conservez. Faute de quoi, on peut reconnaître que vous faites peut-être un audit rapide, mais que ces données ne sont pas conservées ou maintenues. Parce que comme vous l'avez dit, il pourrait se produire à nouveau ce type de violation de données, et on veut éviter cela à tout prix.

FADI CHEHADE :

Merci, Jon. Je suis d'accord avec les deux commentaires que tu viens de faire.

Pour reprendre la suggestion de Ram, je pense que je vais demander à Akram, qui a constitué une équipe interne pour faire face à ce problème, de reconstituer une équipe et mettre en place un projet unique pour examiner la manière dont nous communiquons les choses, pourquoi nous les communiquons ainsi et ce que nous pourrions améliorer.

Essayons de tirer les enseignements de cela et nous allons le partager avec les opérateurs de registre. Vous avez mon engagement là-dessus. N'attendons pas trop puisque c'est encore frais dans notre mémoire.

Qui a regardé quoi ? Pourquoi on ne vous le dit pas ? C'est parce qu'on ne le sait pas. Il faut faire une enquête approfondie de tous les incidents pour vous dire qui a vu quoi quand et que les enquêteurs externes le disent pour être sûr que ce n'est pas mon personnel qui me dit cela, mais qu'on est bien prudent sur le fait qu'on n'a pas nommé quelqu'un ou qu'on a donné des informations pas tout à fait correctes qui peuvent mener à certaines difficultés.

Mais révisions les choses, assurons que nous faisons notre possible pour vous maintenir informés totalement, et si ce n'est pas le cas, nous réglerons la situation.

---

KEITH DRAZEK :                      Merci, Fadi. Merci, Jon, de ces exemples très concrets et très intéressants.

    Quelqu'un d'autre souhaite intervenir sur ces questions ? Une autre question ?

    N'hésitez pas, je vous invite à prendre la parole.

    Un commentaire peut-être, pour conclure ? Steve ?

STEVE CROCKER :                      Merci beaucoup. Pour réitérer ce qui a été dit, l'objectif ici de ce format, c'était de sélectionner à l'avance un certain nombre d'éléments à traiter, on l'a bien fait. Et ce que l'on attend ici, ce sont vos réactions sur le contenu et sur le format, donc on va continuer à utiliser le format utilisé aujourd'hui à l'avenir.

    Merci à tous. J'ai en général un peu plus d'énergie, mais c'est la première réunion après la pause déjeuner, merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**